

Budget : « La spirale s'est inversée »

À quelques heures de présenter son budget, Hervé Jamar affiche un optimisme prudent. Les finances communales vont mieux qu'il y a quelques mois.

Ouf, ça va mieux. La situation financière reste sérieuse mais elle n'est plus catastrophique. C'est le bourgmestre et grand argentier de la ville, Hervé Jamar, qui l'affirme : « C'est vrai qu'en juin, juillet, au moment où on bouclait le compte 2008 on n'avait quasi plus de réserve. Mais aujourd'hui je peux affirmer, tout en restant prudent, que la spirale s'est inversée ». Bref, on revient de loin mais les finances communales ne sont plus dans le rouge.

Ce qui a "sauvé" Hannut de la banqueroute il y a quelques mois, c'est un rattrapage de l'IPP arrivé plus tôt que prévu dans la tirelire communale : 900 000 € versés par le fédéral. Si bien que la demande d'aide exceptionnelle au CRAC (environ 500 000 €) qu'avait faite la commune à l'époque, est pour l'instant mise entre parenthèses.

Ce qui met aussi du beurre dans les épinards, c'est l'augmentation constante du nombre d'habitants : + 200 habitants cette année ; ce qui permet des recettes de transfert de l'ordre de 500 000 € en plus par rapport à 2009. Sans compter les mesures d'économies qui ont porté leur fruit. Comme par exemple celle de ne pas remplacer le per-



Archives - Philippe Luc - 1908/09

Pas de gros nouveaux investissements au programme mais bien la poursuite de ceux entrepris précédemment comme par exemple l'ancien hôtel de ville.

sonnel admis à la pension ou la mise en place d'un comité de vérification de tous les bons de commandes : « Ce sont des petites économies mais qui mises bout à bout, ont un impact... »

Et comme ça va mieux, les élus hannutois peuvent se projeter un peu plus loin dans l'avenir. D'ailleurs, le budget présenté ce soir l'est sur une vision de 3 ans. Le boni à l'exercice propre est de 11 866,68 € et au global de 210 837,44 €. Certes la capacité d'investissement reste limitée (par la tutelle) à 100 € par an et par habitant mais le collège a demandé au ministre Furlan une dérogation afin de pouvoir cumuler la capa-

acité d'emprunt sur les 3 prochaines années. Pas nécessairement pour se lancer dans de nouvelles grosses dépenses mais bien pour terminer ce qui a déjà été entrepris et ce qui fait l'objet de promesses de subsides : suite de la rénovation de l'ancien hôtel de ville, extension du zoning, aménagement de la Grand-Place, extension du hall des sports, égouttage de la Vieille voie de Liège... Il y en a au total pour 4 077 248 € dont 2 291 907 seront financés par emprunt, 1 410 803 par subsides et 374 538 par prélèvement.

Salle culturelle et piscine en stand-by

Pour 2011, on parle déjà de nou-

veau mobilier pour tout le personnel administratif, de matériel d'équipement pour la voirie, de réaménagement de la salle La Grange, de l'acquisition et de l'aménagement du site de l'ancienne gare... Et en 2012, outre les investissements et les entretiens récurrents, le collège pointe déjà l'égouttage de la rue Fernand Dormal.

Et la salle culturelle ? Et la nouvelle piscine ? « Pour l'instant, ces dossiers sont en stand-by » avoue Hervé Jamar. Il y a fort à parier que ce ne sera pas encore pour cette législature-ci. ■

J-L.T

► Ce soir, 19h45 à l'Hôtel de ville.